

LE FONCIER AGRICOLE : Quelles en sont les règles ? Comment y avoir accès ?

Construire sa stratégie de recherche de foncier et se préparer

Objectifs de la formation

Identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre, se préparer humainement

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Une journée de formation pour identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre sans en être propriétaire ou en devenant propriétaire : le statut du fermage, contrôle des structures, les autorisations d'exploiter avec une juriste spécialisée dans le droit rural.

Méthode pédagogique

Apport théorique

Travail en groupe

Brainstorming

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 11/06/2019

Tarifs

Adhérent 50€

Plus de renseignements

Gaëlle Desorme (responsable de stage)

addear69@wanadoo.fr

ADDEAR du Rhône

Dates, lieux et intervenants

18 juin 2019

09:30 - 17:30 (7hrs)

58 Rue Raulin

69007 Lyon

Delphine GAVEND, juriste

Financier(s)

GRAND LYON
la métropole

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))